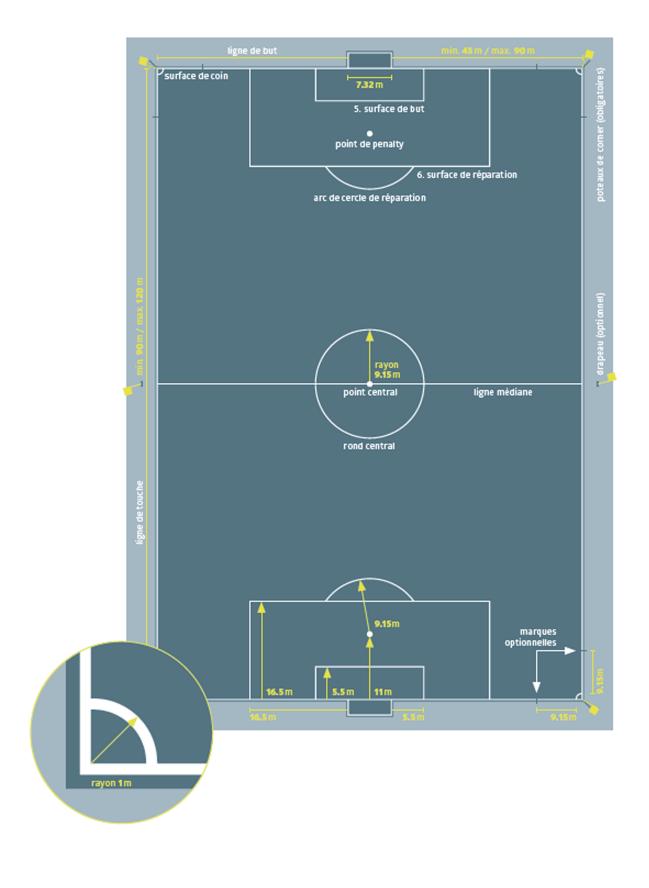


FOOTBALL





Fiche tootball • 2019 2/5

FOOTBALL		DIVISION 1 PRO (A-B)	DIVISIONS 1, 2 et 3 AMATEURS - SUPER- LEAGUE FOOTBALL FEMININ	PROVIN- CIALES - U21 A U14 NA- TIONAUX	PROVIN- CIALES DAMES - U21 A U14 REGIONAUX 11/11	REMARQUES
DIMENSIONS	Aire de jeu	Longueur : 100 à 105 m Largeur : 64 à 68 m	Longueur : 100 à 105 m Largeur : 64 à 68 m	Longueur : 100 à 110 m Largeur : 55 à 75 m	Longueur : min. 90 m Largeur : min. 45 m	Le tracé des lignes est compris dans les dimensions de l'aire de jeu. Dérogations possibles, en accord avec l'ACFF, à 60 ou 59m (pour les divisions 2 et 3 de la super league féminine)
	Zone neutre	Largeur : 3 m sur le pourtour du terrain Dépourvue de tout obstacle En gazon naturel, synthétique ou hybride				Aucune dimension n'est formellement requise concernant les terrains d'entraînement, même si celles indiquées ci-contre sont conseillées
	Zone libre (Aire de jeu et zone neutre)	106 à 111 m / 70 à 74 m (ou 66 à 70 m après nouvelle modification) 106 à 116 m / 61 à 81 m		96 m / 51 m	Uniquement pour les matchs des équipes premières	
	Zone de protection	Largeur de minimum 3 m entre les vestiaires et le terrain Cette zone peut être un couloir couvert d'une largeur moindre mais supérieure à 1,5m				
	Nature	Gazon naturel, synthétique ou hybride Voir cadre normatif sur les revêtements de sol sportifs en vigueur NBN EN 15330 – Gazons synthétique				
	Déclivité	Max 2% Max 3%				
REVETEMENT DE SOL	Fond de coffre	Pente 0,6 à 1%				
	Assainisse- ment	Système de drainage et de collecteur Pente 0,3 à 0,5 %				
	Largeur et couleur des lignes	Blanche - 7,5 cm à 12 cm				
332	Nature des lignes	Sous forme de craie ou peinture adaptée (chaux, même hydra- tée, éteinte interdite)				
	Arrosage	Un arrosage représente 10l/m², soit +/-80.000 l/arrosage Prévoir 2 arrosages par jour selon la météo. Le système d'arrosage peut être équipé d'un pluviomètre. L'important est de veiller à l'uniformité d'arrosage sur le terrain L'idéal est de réaliser l'arrosage de nuit Prévoir la vidange complète du système d'arrosage en hiver				Prévoir des citernes à eau de pluie (4 cuves de 20.000 l recomman- dées)
	Entretien	Voir cadre normatif sur les revêtements de sol sportifs en vi- gueur et charte d'entretien (gazons synthétiques)disponible sur le site d'Infrasports				
ECLAIRAGE	Eclairage moyen	800 lux	D1 amateurs: 300 lux Superleague feminine: 200 lux D2 et D3 amateurs: 100 lux		provinciales 60 lux)	Eclairage obligatoire en cas de compétitions nocturnes Compétitions 5/5 et 8/8:60 lux Entraînement:60 à 80 lux
	Uniformité	0,75				

Normes fédérations

Recommandations Infrasports

Fiche football • 2019

ECLAIRAGE	Système d'éclairage	Fournir une étue performe consommation l'étude du		
	Nombre de points de mesure	77 points	27 points	
TRIBUNES	Total places	Min 8.000 (D1A) ou 4.000 (D1B)	Min 1.500 (D1 amateurs)	Privilégier une jonction directe avec la cafeteria Eviter l'accessibilité des spectateurs à l'aire de jeux
	Dont assises	Min 5.000 (D1A) ou 1.500 (D1B)	Min 300 (D1 amateurs)	
LIMITATIONS TERRAIN	LISSE	Main cou Prévoir un gri		
	PARE-BAL- LONS			
SECURITE	Arrêté Royal du	/1998 relative à 6/07/2013 rela sta lu 22/02/2016		

Normes fédérations Recommandations Infrasports

1. DIMENSIONS DES TERRAINS POUR EQUIPES DE JEUNES

FOOTBALL		8 C 8		5 C 5	REMARQUES
DIMENSIONS	A: 1:	U10 - U11	U12 - U13	U7 - U9	
	Aire de jeu	Longueur : 40 à 50 m Largeur : 30 à 35 m	Longueur : 50 à 60 m Largeur : 40 à 45 m	Longueur : 35 m Largeur : 25 m	

2. MATERIEL SPORTIF

2.1. Les buts

Les buts doivent être solidement ancrés dans le sol, soit par ancre de forage soit par ancrage semi permanence ou soit par ancre à perche

- Seniors et jeunes (U14 à U21) : 7,32 m x 2,44 m - Jeunes (U7 à U 13) : 5 m x 2 m Le diamètre des montants et de la barre transversale doit être au minimum de 7.5 cm et au maximum de 12 cm

Remarque générale : Référence au Guide de Sécurité n°1, édité par le Ministère des Affaires Econo-

2.2. Les poteaux de corner

Drapeau avec hampe à placer à chaque coin du terrain.

Hauteur minimale: 1,5 m

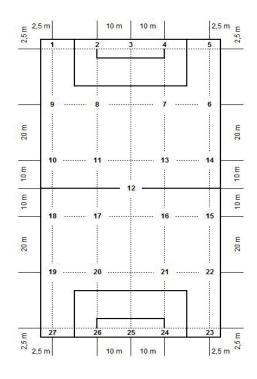
2.3. Les dug-out

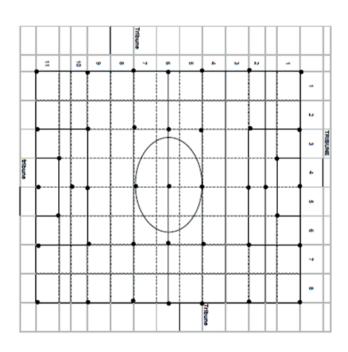
Situés aux abords immédiats de la ligne médiane à la surface de jeu et séparés de 5 m l'un de l'autre.

3. POINTS DE MESURES DE L'ÉCLAIRAGE

27 points de mesure - autres divisions

77 points de mesure - D1 PRO





4. ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- 4.1. Marquoir
- 4.2. Sonoristaion
- 4.3. Plots de délimitation des terrains de jeunes
- 4.4. Vidéosurveillance (selon la division)
- 4.5. Civière et boîte de secours

5. DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Les clubs évoluant au niveau national doivent disposer d'une licence ou d'un label delivré par la fédération compétente (cf. règlement ACFF)

Fiche tootball • 2019 5/5

FOOTBALL





Contact

Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments
Département des Infrastructures subsidiées
Direction des Infrastructures sportives
Boulevard du Nord, 8
5000 Namur
infrasports.dgo1@spw.wallonie.be
L'ensemble des fiches techniques est disponible
sur le site d'Infrasports http://pouvoirslocaux.wallonie.be

Cette fiche a été avalisée par: l'Association des Clubs Francophones de Football, Avenue Houba De Strooper, 145 - 1020 BRUXELLES Tél. 02 477 12 11 • Fax. 02 478 23 91 Email: daniel.boccar@acff.be • www.acff.be



